Janvier 2014

Volume 22, no.3



Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique Saint-Lazare (Québec) J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651 Télécopieur : 450 455-0083 Courriel : serve@videotron.ca Site Web : servaudreuil.net



# Mot de la présidente

# La commission scolaire en mode RÉCUPÉRATIONS PATRONALES!

Quand nous terminons une année civile, nous aimons bien en faire le bilan et prendre aussi quelques résolutions pour que la nouvelle année soit meilleure. Pour nous, qui sommes enseignantes et enseignants, nous faisons donc deux bilans puisque notre vie est aussi conditionnée avec les années scolaires qui se terminent en juin et qui repartent en août. Quoi qu'il en soit, je suis à même de constater que le début de 2014 est identique aux derniers mois de 2013 au niveau du travail. Je qualifierai ce bilan en deux mots : RÉCUPÉRATIONS PATRONALES.

Lors du Comité de relation de travail qui a eu lieu en décembre, les dirigeants de la commission scolaire nous ont fait part de leur intention de nous acheminer une lettre de dénonciation nous informant qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, les enseignantes et les enseignants, qui seront en congé sans traitement de plus de 10%, ne se verront pas reconnaître un nouvel échelon salarial s'ils ne sont pas au maximum de l'échelle unique.

Nous avons questionné la commission scolaire pour connaître leur motivation d'un tel changement de pratique et, au moment d'écrire ces lignes, la seule raison qui nous a été donnée : « Nous l'appliquerons tel que recommandé par la Fédération des commissions scolaires. » Mon interprétation : Récupérations patronales afin de garder les enseignantes et les enseignants au travail à temps complet, faciliter l'organisation scolaire (et non la conciliation famille-travail) et empêcher les jeunes de progresser dans l'échelle salariale!

Afin d'avoir plus de détails concernant ce dossier, je vous incite fortement à être présents à l'assemblée générale du 27 janvier prochain.

Mes résolutions pour 2014, continuer à vous représenter avec toute l'énergie et la fougue que vous me connaissez et poursuivre nos actions syndicales pour conserver nos acquis et améliorer nos conditions de travail.

Véronique Lefebvre, présidente SERV

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



# À METTRE À VOTRE AGENDA!

Lundi 27 janvier 2014 16 h 00

Théâtre Agathe-Patry, centre administratif de la Commission scolaire des Trois-Lacs



Étude de l'OCDE	2
> Inégalités sociales	2
> Régime d'assurances collectives	3
> Prof, ma fierté!	4
> Concours	4

#### Résultat de la consultation sur le port des signes ostentatoires

Lors de la consultation sur l'orientation gouvernementale visant à interdire le port des signes religieux ostentatoires, tel que défini dans le projet de loi nº 60, par le personnel des organismes publics dans l'exercice de ses fonctions, 211 enseignantes et enseignants ont participé.

Voici les résultats: Appui : 166 Rejet : 35 Abstention : 10

Les résultats ont été acheminés au Conseil général de la CSQ. Merci de votre participation. Page 2 L'INFORMEL Volume 22, no.3





Une étude publiée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que les élèves du Canada affichent un rendement élevé en mathématiques, en lecture et en sciences.

Selon cette étude, les élèves du Québec ont obtenu un rendement particulièrement élevé en mathématiques.

Dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), plus d'un demi-million d'élèves de 15 ans de 65 pays, dont 21 000 Canadiens, se sont soumis au test en 2012.

L'évaluation était axée principalement sur les mathématiques, et les matières secondaires étaient la lecture et les sciences. Le score moyen en mathématiques était de 494 dans l'ensemble des pays participants à l'étude. Le Canada avait une note de 518.

Le Canada présentait un score moyen de 523 en lecture et 525 en sciences, soit bien au-dessus des moyennes de 496 et 501 de l'OCDE, respectivement.

Toutefois, même si les scores globaux du Canada en mathématiques demeurent élevés, ils ont connu une diminution au fil du temps. En outre, les scores en sciences ont diminué et ceux en lecture sont demeurés stables.

Selon le sexe, les garçons ont continué de surpasser les filles en mathématiques dans la plupart des pays participants, dont le Canada.

Article publié sur la page WEB du site Québec MSN en novembre 2013





Les inégalités sociales s'accroissent ou s'élargissent. La récente crise financière, qui s'est transformée en crise économique, a mis en évidence cet élargissement des inégalités et a révélé l'indignation des populations sous diverses manifestations: les indignés en Espagne, le mouvement Occupy Wall Street en Amérique du Nord, le printemps arabe, la lutte des étudiants québécois contre la hausse des droits de scolarité, etc. Souvent présentées comme inéluctables, les inégalités sociales sont le reflet de choix de société.

La société est-elle vraiment divisée entre le 1 % le plus riche et le 99 % qui reste? Peut-on réduire les inégalités sociales sans nuire à la croissance économique? Qui fait partie de la classe moyenne?

Y a-t-il un « bon » niveau d'inégalités dans la société?

Pour plus d'information, visitez le site Internet www.inm.qc.ca.

L'INFORMEL Volume 22, no.3 Page 3

#### Régime d'assurance collective CSQ avec SSQ - Tarification 2014

À la suite de l'adoption des conditions de renouvellement du régime d'assurance collective CSQ pour l'année 2014, l'ajustement final de la prime payable par la personne adhérente (prime contractuelle moins le congé de primes accordé) se résume comme suit :

#### Assurance maladie

Hausse de 8,0 % par rapport à la prime de 2013. L'inflation (médicaments, chambre d'hôpital, voyages, professionnels de la santé, etc. = moyenne de 4 %), l'accroissement de l'utilisation ainsi que la détérioration (moyenne des trois dernières années = 4,1 %) sont les principaux éléments constituant le facteur de projection utilisé pour fixer les primes.

Rappelons qu'il avait été décidé, lors du Conseil général de mai 2005, que « la prime du régime d'assurance maladie sera augmentée de 1 % par année à compter de 2010, pendant huit ans, jusqu'à concurrence d'une augmentation totale de 7,8 % ».

# -10%

#### Assurance salaire de longue durée

Hausse de 1,6 %. Le taux d'intérêt (établi en fonction du taux de rendement disponible en mars 2013 = 2,85 %) et le taux d'indexation utilisé (moyenne des cinq derniers indices de la Régie des rentes du Québec, 2009 à 2013 = 1,80 %) constituent les hypothèses économiques qui influencent la tarification de façon importante.

#### Assurance vie

Baisse de 52,4 % en moyenne, par rapport à 2013, de la prime payable en assurance vie de base de la personne adhérente. Pour ce qui est de la prime pour l'assurance vie de base des personnes à charge et de celle pour l'assurance vie additionnelle de la personne conjointe, aucune modification de la prime n'a été apportée par rapport à celle de 2013.

TABLEAU DES PRIMES PAR 14 JOURS						
TAUX AU 2014-01-01						
	Individuel	Monoparental	Familial			
RÉGIME D'ASSURANCE						
MALADIE OBLIGATOIRE						
Maladie 1	32,26 \$	48,02 \$	79,56 \$			
Maladie 2	40,83 \$	60,98 \$	98,62 \$			
Maladie 3	51,50 \$	77,03 \$	122,46 \$			
Maladie						
<ul> <li>Personne adhérente exemptée</li> </ul>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$			
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 1						
DE SOINS DENTAIRES	11,18\$	16,99 \$	28,15 \$			
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 2						
D'ASSURANCE SALAIRE						
DE LONGUE DURÉE OBLIGATOIRE						
Régime «A»	1,024% du traitement					
Régime «B»	1,285% du traitement					

## RÉGIME COMPLÉMENTAIRE 3

D'ASSURANCE VIE

Notes:

Âge de la personne adhérente

Assurance vie de la personne adhérente

Montant de protection de la personne adhérente											
Åge	10 000 \$	25 000 \$	50 000 \$	75 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	150 000 \$	175 000 \$	200 000 \$	225 000 \$	250 000 \$
Moins de 30 ans	0,20\$	0,80 \$	1,20\$	1,60 \$	2,00\$	2,40\$	2,80 \$	3,20\$	3,60\$	4,00\$	4,40 \$
30 à 34 ans	0,20\$	0,80\$	1,25\$	1,70\$	2,15\$	2,60\$	3,05\$	3,50\$	3,95\$	4,40\$	4,85\$
35 à 39 ans	0,20\$	0,80 \$	1,38\$	1,95 \$	2,53 \$	3,10\$	3,68\$	4,25\$	4,83 \$	5,40\$	5,98\$
40 à 44 ans	0,20\$	0,80 \$	1,60\$	2,40 \$	3,20\$	4,00\$	4,80\$	5,60\$	6,40\$	7,20 \$	8,00\$
45 à 49 ans	0,20 \$	0,80\$	2,08 \$	3,35 \$	4,63 \$	5,90\$	7,18\$	8,45\$	9,73\$	11,00 \$	12,28\$
50 à 54 ans	0,20\$	0,80\$	2,93\$	5,05 \$	7,18\$	9,30\$	11,43 \$	13,55\$	15,68\$	17,80 \$	19,93\$
55 à 59 ans	0,20\$	0,80\$	4,50\$	8,20\$	11,90 \$	15,60\$	19,30\$	23,00\$	26,70\$	30,40 \$	34,10\$
60 à 64 ans	0,20\$	0,80\$	5,98\$	11,15\$	16,33\$	21,50\$	26,68\$	31,85\$	37,03 \$	42,20 \$	47,38\$
65 ans ou plus	Disponible sur demande										

Assurance vie de base des personnes à charge : 0,97
 Assurance vie additionnelle de la personne conjointe

Åge de la personne adhérente	Prime par tranche de 10 000 \$
Moins de 30 ans	0,16\$
30 à 34 ans	0,18 \$
35 à 39 ans	0,23 \$
40 à 44 ans	0,32 \$
45 à 49 ans	0,51\$
50 à 54 ans	0,85\$
55 à 59 ans	1,48 \$
60 à 64 ans	2,07 \$
65 ans ou plus	Disponible sur demande

Note : La prime d'assurance vie additionnelle de la personne conjointe s'additionne à celle de l'assurance vie des personnes à charge.

\*Ajouter la taxe de vente de 9 %

- La prime indiquée pour le régime d'assurance maladie obligatoire comprend, s'il y a lieu, la part employeur.
   La prime payée par la personne adhérente correspond donc à la prime indiquée réduite, s'il y a lieu, de la part employeur.
- 2) Il y a un congé de primes partiel applicable aux régimes d'assurance maladie obligatoire, complémentaire 1 de soins dentaires, complémentaire 2 d'assurance salaire de longue durée obligatoire et complémentaire 3 d'assurance vie de la personne adhérente, et ce, pour toute l'année.
- 3) Lorsque la tarification est établie en fonction de l'âge, le taux qui s'applique pour toute la durée d'une année civile est déterminé à partir de l'âge atteint par la personne adhérente au 1er janvier de cette année civile.
- 4) La taxe de vente provinciale de 9% doit être ajoutée à ces primes.

Page 4 L'INFORMEL Volume 22, no.3

# J'enseigne, je prépare l'avenir!





#### Prof ma fierté - Édition 2012-2013

#### J'ENSEIGNE, JE PRÉPARE L'AVENIR!

« Tous les jours, je donne à mes élèves le goût d'apprendre, de se réaliser, de se dépasser. Je les aide à devenir maître de leur vie. J'enseigne, je prépare l'avenir!



Fais connaître une enseignante ou un enseignant qui a marqué positivement ta vie.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et ses syndicats affiliés sont fiers de lancer la deuxième édition de l'activité d'écriture dans le cadre de la campagne de la valorisation de la profession enseignante **Prof, ma fierté!** 

Qui peut participer? Parents, élèves, enseignants, grand public.

Quelles sont les deux façons pour le personnel enseignant d'y participer?

S'inscrire directement sur le site profmafierte.com et y joindre un court témoignage écrit.

Proposer à ses élèves de participer au concours, recueillir les textes et les faire parvenir au SERV <u>avant le 14 février 2014</u>.

Certains témoignages seront choisis et une équipe de tournage se rendra dans le milieu au mois de mars, pour réaliser des vidéos pour la série WEB de la FSE.

Véronique Lefebvre



## UN ARVISTE SOMMETLLE EN YOUS?

Nous sommes à la recherche de deux œuvres (photo, peinture, dessin, etc.) pour illustrer **L'Outil de travail quotidien 2014-2015** qui est distribué à chaque année aux enseignantes et aux enseignants de notre syndicat. Cette année, il n'y a pas de thématique précise. Laissez aller votre imagination!

Nous remettrons un certificat cadeau d'une valeur de 25.00 \$ aux personnes qui auront réalisé les œuvres choisis.

Nous vous rappelons que *L'Outil de travail quotidien* permet au SERV de remettre en moyenne 1 300 \$ de dons par année à divers organismes sans but lucratif qui viennent en aide à la population.

Merci de votre participation.

Véronique Lefebvre





Éditeur : Véronique Lefebvre Mise en page : Claudine Berger Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre

Collaboration: Céline Durand

